

Ce document renferme des renseignements essentiels sur les actions de série I de la Catégorie d'actifs tangibles Ninepoint (le « fonds ») que vous devriez connaître. Le fonds est une catégorie d'actions de Catégorie de société Ninepoint inc. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Ninepoint Partners LP au 1 866 299-9906 ou à l'adresse [invest@ninepoint.com](mailto:invest@ninepoint.com), ou visitez le [www.ninepoint.com](http://www.ninepoint.com).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

Sous réserve de l'obtention de toutes les approbations nécessaires des porteurs de titres et des organismes de réglementation, ainsi que d'une recommandation positive du comité d'examen indépendant, Ninepoint Partners LP propose de fusionner le fonds avec le Fonds d'infrastructure mondiale Ninepoint, avec prise d'effet vers le 4 mars 2019.

### BREF APERÇU

<b>Code du fonds :</b>	NPP 262	<b>Gestionnaire du fonds :</b>	Ninepoint Partners LP	
<b>Date de création de la série :</b>	30 juin 2014	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Ninepoint Partners LP	
<b>Valeur totale du fonds au 30 novembre 2018 :</b>	5 614 622 \$	<b>Distributions :</b>	Annuelles, en décembre et en février (le cas échéant)	
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	Le RFG n'est pas disponible, car aucune action de la série n'a fait l'objet d'un placement.		<b>Placement minimal :</b>	Négociable

### DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

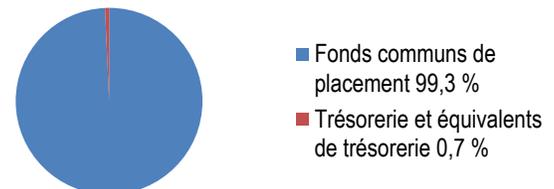
Le fonds cherche à procurer un rendement global à long terme principalement par des placements dans un portefeuille d'OPC gérés par le gestionnaire, des personnes qui ont des liens avec lui ou des membres de son groupe dans divers secteurs d'actifs tangibles de l'économie mondiale. Le fonds peut également investir directement dans des titres de capitaux propres et/ou des fonds négociés en bourse axés sur le secteur des actifs tangibles ou offrant une exposition à ce secteur.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2018. Ces placements changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (au 30 novembre 2018)

1. Fonds énergie Ninepoint	21,2 %
2. Fonds d'infrastructure mondiale Ninepoint	27,6 %
3. Fonds immobilier mondial Ninepoint	28,5 %
4. Fonds aurifère et de minéraux précieux Ninepoint	22,0 %
5. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,7 %
<b>Pourcentage total des dix principaux placements</b>	<b>100 %</b>

#### Répartition des placements (au 30 novembre 2018)



**Nombre total de placements** 5

### QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### NIVEAU DE RISQUE

Ninepoint Partners LP estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

**AUCUNE GARANTIE**

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

**QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette rubrique présente le rendement des actions de série I du fonds depuis la création de la série. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

**Rendements annuels**

Cette information n'est pas disponible car les actions de série I du fonds n'ont pas fait l'objet d'un placement.

**Meilleur et pire rendement sur 3 mois**

Cette information n'est pas disponible car les actions de série I du fonds n'ont pas fait l'objet d'un placement.

**Rendement moyen**

Cette information n'est pas disponible car les actions de série I du fonds n'ont pas fait l'objet d'un placement.

**À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?**

Le fonds convient aux investisseurs qui recherchent une croissance du capital à long terme au moyen de placements dans divers secteurs d'actifs tangibles de l'économie mondiale qui sont choisis de façon tactique. Les investisseurs devraient pouvoir tolérer un risque de placement moyen et investir à moyen terme.

 N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

**UN MOT SUR LA FISCALITÉ**

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et du type de gains (c.-à-d. revenu ou gains en capital) et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

**1. Frais d'acquisition**

Aucuns frais d'acquisition ni aucune commission ne sont payables à la société de votre représentant à l'égard des actions de série I du fonds.

**2. Frais du fonds**

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série.

Les frais du fonds sont composés des frais d'exploitation et des frais de transactions. Les frais du fonds de cette série n'ont pas été fournis, car aucune action de la série n'a fait l'objet d'un placement.

**Prime d'encouragement**

Aucune prime d'encouragement n'est payée directement par le fonds. Toutefois, certains fonds sous-jacents dans lesquels le fonds investit peuvent verser à Ninepoint Partners LP chaque année une prime d'encouragement. Cette prime d'encouragement payable par chaque fonds sous-jacent est calculée conformément au prospectus simplifié de ce fonds sous-jacent.

**Renseignements sur la commission de suivi**

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Ninepoint Partners LP peut verser une commission de suivi à la société de votre représentant. Ninepoint Partners LP négocie le taux avec la société de votre représentant, et celui-ci varie entre 0 % et 1,0 % de la valeur de votre placement chaque année (0 \$ à 10 \$ annuellement sur chaque tranche de 1 000 \$ détenue).

**3. Autres frais**

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions du fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
<b>Frais de gestion</b>	Les frais de gestion annuels de la série sont négociés par l'investisseur et ne sont pas acquittés par le fonds. Ils ne dépasseront pas 2,25 %.
<b>Frais d'échange/de reclassement</b>	La société de votre représentant peut vous demander des frais allant de 0 % à 2,0 % de la valeur des actions visées par l'échange, selon ce que vous avez négocié avec votre représentant.
<b>Frais d'opérations à court terme</b>	Ninepoint Partners LP peut demander des frais d'opérations à court terme, qui sont payables au fonds par l'actionnaire, allant jusqu'à 1,5 % de la valeur liquidative totale des actions rachetées dans les 20 jours de leur date de souscription ou d'échange. Aux fins de ces frais d'opérations à court terme, les actions seront considérées comme si elles avaient été rachetées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Si Ninepoint Partners LP détecte des opérations excessives visant les actions d'un actionnaire du fonds dans les 90 jours de leur date de souscription ou d'échange, elle se réserve le droit d'imposer des frais supplémentaires correspondant à 3,0 % de la valeur liquidative des actions.
<b>Frais associés aux régimes fiscaux enregistrés</b>	Aucuns frais ne sont imputés pour ouvrir, fermer ou administrer un régime fiscal enregistré administré par Ninepoint Partners LP. Toutefois, pour les autres régimes fiscaux enregistrés détenant d'autres placements en plus des titres d'un Fonds Ninepoint, des frais annuels du fiduciaire pourraient s'appliquer et être payables à l'administrateur du régime.

**ET SI JE CHANGE D'IDÉE?**

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

**RENSEIGNEMENTS**

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds ou d'autres documents d'information, communiquez avec Ninepoint Partners LP ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Ninepoint Partners LP  
Royal Bank Plaza, South Tower  
200 Bay Street, Suite 2700, P.O. Box 27  
Toronto (Ontario) M5J 2J1

Téléphone : 416 943-6707  
Télécopieur : 416 628-2397  
Courriel : [invest@ninepoint.com](mailto:invest@ninepoint.com)  
Site Web : [www.ninepoint.com](http://www.ninepoint.com)  
Sans frais : 1 866 299-9906

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).